



Temps partiel et rémunérations : des inégalités femmes hommes plus marquées en Alsace

L'Alsace se distingue assez sensiblement de la situation nationale sur une dizaine de points observés d'inégalités femmes hommes. Les femmes alsaciennes apparaissent plus défavorisées sur le temps partiel et la rémunération. À l'inverse, leur situation est moins inégalitaire pour le taux de chômage, la part des diplômés du supérieur et l'espérance de vie.

Jean-Manuel Alvarenga

Les inégalités femmes hommes sont observables dans de nombreux domaines comme les orientations et la réussite scolaires, l'insertion sur le marché du travail, les revenus et les conditions de vie et de santé. Pour autant, les écarts observés peuvent eux-mêmes différer sensiblement d'une région à l'autre et par rapport à la moyenne nationale.

Au regard de dix-huit indicateurs retenus ici (figure 1), la situation en Alsace n'est équivalente à celle de la métropole que pour quatre d'entre eux : l'âge à la parentalité, le taux d'activité, la concentration des métiers et la détention d'une licence sportive.

Les femmes plus défavorisées par le temps partiel et le niveau des salaires

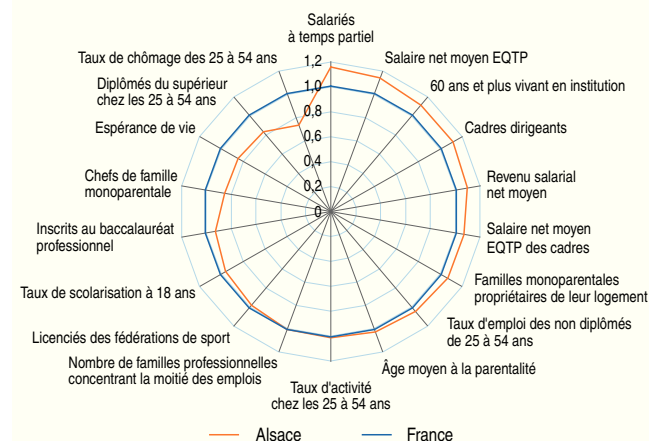
L'Alsace est plus inégalitaire pour huit autres indicateurs, notamment pour la part des salariés à temps partiel parmi les 25 à 54 ans (+ 25,6 points chez les femmes en Alsace pour + 22,2 points en France) et pour le salaire net moyen en équivalent temps plein (écart de - 21,9 % en Alsace contre - 19,3 % au niveau national). Suivent la part des plus de 60 ans vivant en institution, la présence parmi les cadres dirigeants, le revenu moyen, le salaire des cadres, la propriété pour les familles monoparentales et le taux d'emploi des non diplômés.

En revanche la région est moins inégalitaire pour six indicateurs, dont le taux de chômage des 25 à 54 ans (+ 1,5 point contre + 2,0). Suivent la part des diplômés du supérieur, l'espérance de vie, la responsabilité d'une famille monoparentale, l'inscription au baccalauréat professionnel et le taux de scolarisation à 18 ans.

Des inégalités présentes dès l'école

La différence de taux de scolarisation à 18 ans est un peu moins marquée entre les sexes en Alsace qu'en France. À 18 ans les filles ont un taux de scolarisation supérieur aux garçons en Alsace (84,2 % pour 79,9 %), mais inférieur à la France (86,0 % pour les filles et 81,5 % pour les garçons). Les filles ont de meilleurs résultats scolaires et dès la fin de la troisième, 64 % d'entre elles s'orientent vers la filière générale et technologique pour 52 % des garçons, écart qui est un peu plus important qu'au niveau national (figure 2). Elles sont moins présentes au baccalauréat dans les filières professionnelles,

1 Temps partiel et salaires : l'Alsace plus inégalitaire



Note : pour chaque indicateur ce radar permet de situer les écarts femmes hommes en Alsace par rapport aux écarts femmes hommes nationaux. Ainsi, pour les valeurs au-dessus de 1, les différences entre sexes sont plus marquées dans la région qu'en moyenne nationale et inversement pour les valeurs inférieures à 1.

Ainsi l'écart entre le taux de chômage des femmes et des hommes de 25 à 54 ans est de 1,5 point en Alsace pour 2,0 points en France, soit un ratio de 0,73.

Sources : Insee, DEPP, Ministère des sports.

2 Les filles sont plus présentes dans la filière générale

	Alsace		France	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Taux de scolarisation à 18 ans en 2011	84,2	79,9	86,0	81,5
Orientation prise après la classe de troisième en 2013				
<i>Seconde générale et technologique</i>	66,0	55,1	66,2	54,7
<i>Enseignement professionnel</i>	28,5	40,1	28,9	40,0
<i>Autres*</i>	5,5	4,8	4,9	5,3
Participation au baccalauréat année 2013-2014				
<i>Général</i>	52,5	42,6	50,9	43,4
<i>Professionnel</i>	27,1	37,5	29,2	36,5
<i>Technologique</i>	20,4	19,9	19,9	20,1

*sortie du système scolaire et maintien en 1^{er} cycle

Sources : Insee, Recensement de la population, Depp, Système d'information scolaire, Système éducatif français (MEN), Safran (Agriculture), apprentissage.

situation proche du comportement national, et plus particulièrement dans la production (10 % de filles pour 13 % en France), mais aussi moins dans la série S du baccalauréat général (46 % de filles). Toutes séries confondues, le taux de réussite au bac est plus élevé pour les filles que pour les garçons.

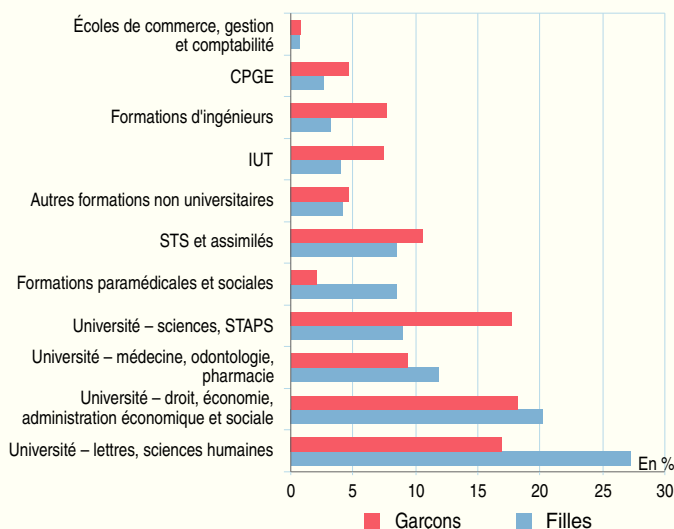
L'Alsace est moins inégalitaire que l'ensemble de la métropole pour la part de diplômés du supérieur parmi les 25-54 ans (+ 5 points pour les femmes en Alsace et + 6 points en France), mais cette part est plus basse en Alsace qu'en France, pour les hommes comme pour les femmes, et de façon plus marquée pour ces dernières.

Lorsqu'elles sont étudiantes, les filles s'orientent davantage que les garçons vers les formations de lettres et sciences humaines, de droit, économie et administration économique et sociale et de médecine, odontologie, et pharmacie (figure 3). L'écart le plus significatif concerne les lettres et sciences humaines dont la part dans le total des formations pour les filles atteint 27,2 % tandis que pour les garçons elle n'atteint que 16,9 % (respectivement 23,7 % et 12,5 % en France métropolitaine). Un autre écart important est celui observé pour les sciences et STAPS (9,0 % pour les filles et 17,8 % pour les garçons). Pour les autres formations, les filles s'orientent peu vers les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les formations d'ingénieurs et les IUT.

Un écart de taux d'activité proche de la moyenne nationale

L'écart entre le taux d'activité des femmes et des hommes de 25 à 54 ans est similaire en Alsace et en France en 2011. Le taux d'activité des 25-54 ans est de 87,1 % pour les alsaciennes, supérieur au taux national (+ 0,5 point). Il reste inférieur au taux d'activité masculin aux mêmes âges, mais s'en est rapproché depuis 1990 (+ 16,5 points pour les femmes pour - 0,7 pour les hommes), et plus rapidement qu'en France (figure 4). Le taux d'activité varie beaucoup selon le niveau de diplôme : de 72,6 % pour celles qui n'ont pas de diplôme à 94,4 % pour les diplômées du 1^{er} cycle universitaire. Chez les hommes, l'amplitude du taux d'activité entre les diplômés du supérieur et les sans-diplôme n'est que de 7 points. L'Alsace est plus inégalitaire que la

3 Les filles s'orientent davantage vers l'université sauf vers les sciences



Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES ; MEN-MESR-DEPP.

France pour le travail à temps partiel, les femmes étant plus à temps partiel qu'en France (29,6 % pour 27,3%) et les hommes un peu moins (-1,1 point).

L'Alsace est moins inégalitaire qu'au niveau national concernant les taux de chômage des 25-54 ans, celui des femmes dépassant de 1,5 point le taux des hommes pour 2 points d'écart en France. Les taux alsaciens restent cependant plus favorables qu'au niveau national : 10,9 % pour les femmes et 9,4 % pour les hommes en Alsace pour respectivement 12,1 % et 10,1 % en France. ■

4 Les femmes plus actives en Alsace mais aussi plus à temps partiel

	Alsace		France	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Taux d'activité	87,1	95,8	86,6	95,2
Taux de chômage	10,9	9,4	12,1	10,1
Part des actifs occupés à temps partiel	29,6	4,0	27,3	5,1
Répartition des actifs occupés à temps partiel	88,2	11,8	84,3	15,7

Champ : population de 25 à 54 ans.

Source : Insee, Recensement de la population 2011.

Insee Alsace

Cité Administrative
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusot

Rédacteur en chef :

Jacques Marty

ISSN 2425-455X

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- « Femmes et hommes - Regards sur la parité », Insee références, édition 2012, mars 2012.
- « Femmes, hommes : différences et inégalités », Économie et statistique n°398-399, mars 2007.
- Challand C., Kelhetter D., « Parité, activité, salaires », *Insee dossier Alsace* n°1, mars 2015.



Insee
Mesurer pour comprendre